

Suisse Pas d'augmentation de rayonnements des antennes-relais!

YESSSS! YIPPEEE!

Le Conseil des États a refusé d'augmenter la puissance des antenne-relais, aujourd'hui, contrairement au Conseil national cet été.

Ce revirement s'est très vraisemblablement produit grâce à vos interventions multiples et nombreuses à tous les niveaux.

BRAVO A CHACUN pour ce qu'il a entrepris avec détermination!

C'est une première bataille gagnée, il faut rester vigilant et combatif, encouragés par ce résultat. Il est peut-être le signe d'un changement de paradigme. Je l'espère de tout cœur!

Ci-dessous le texte journalistique "officiel".

BRAVO, c'est la fête!

« Téléphonie mobile - 8 déc

Pas question d'assouplir les normes des rayonnements

Le Conseil des Etats a enterré de justesse (20 voix contre 19 et 3 abstentions) une motion du National sur les valeurs limite contre le rayonnement non ionisant.

Pas question de faire passer les demandes des opérateurs avant la santé des gens, estime la Chambre haute pour qui il subsiste trop de doutes sur les effets de ces rayons.

Le développement du réseau mobile est freiné en Suisse par des conditions très strictes en matière de protection contre le rayonnement non ionisant, a plaidé Hans Wicki (PLR/NW). **En abaissant les normes, on facilitera la construction de nouvelles antennes de téléphonie mobile.**

La seule autre option serait de construire des milliers de nouvelles stations émettrices. Sur les 15'000 installations de téléphonie mobile existantes, plus de 6000 atteignent déjà aujourd'hui les valeurs limite autorisées. »

--

Sosthène B